



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce lundi 27 mars, se tenait une séance délibérative publique du conseil départemental de l'Essonne.

Comme tout citoyen et citoyenne de l'Essonne, nous avons l'intention d'assister aux débats pour bien rappeler notre profond attachement et notre légitimité sur ce territoire, à tous les élus de cette assemblée et ainsi passivement mais fermement y porter notre désapprobation de la situation que nous vivons.



Depuis maintenant près d'un an nous n'avons de cesse de réclamer qu'un débat constructif se mette en place avec le Président du Conseil Départemental sur sa décision de nous priver de notre maison, et ce de manière unilatérale.



L'accueil n'a pas été dès plus chaleureux voire des plus républicains.

En effet, le Conseil Départemental ne trouvera d'autre solution pour faire taire nos revendications que de nous interdire l'accès à l'audience publique sous de faux prétextes.



C'était sans compter sur notre détermination qui a été payante puisque de retour à 11h30 nous avons enfin pu exercer notre libre droit de citoyen de l'Essonne en assistant à cette audience publique.



Nous avons alors décidé à la fin des débats de faire entendre notre mécontentement et de dénoncer cette attitude illégale et autocratique de nous entraver l'accès à l'hémicycle.

Cette interpellation nous aura enfin donné la possibilité de rencontrer le Président, pendant près de 20 minutes, pour lui exposer les raisons de notre ferme opposition à notre déménagement qui pour nous, aux vues des arguties développés s'apparente plus à une expulsion.



Si aucune décision n'a été prise pour le moment, le positionnement du Président nous est apparu moins autoritaire et lui a permis de nous confirmer que celle-ci ne serait guidée que par une stratégie d'optimisation des biens immobiliers du département.

L'intersyndicale a confirmé son attachement à la bonne gestion des deniers publics et ainsi pu lui confirmer qu'elle ne souhaitait aucunement voir le projet de rénovation proposé sous l'ancienne mandature être maintenu ce qui de facto ne ferait plus peser sur le département



l'engagement des frais exorbitants qu'elle avait cru devoir avancer pour justifier de sa décision.

L'intersyndicale a réaffirmé sa position en indiquant que le maintien des syndicats dans la bourse du travail permettrait de faire économiser près de 2 millions d'euros au département en frais d'aménagement des anciens locaux du SDIS, locaux inadaptés et sous-dimensionnés où le président du conseil départemental voudrait nous envoyer. Notre maintien dans les locaux actuels, place des Terrasses, pourrait même permettre au conseil départemental de réaliser une plus value sur la vente de l'ancien SDIS en question.

Au-delà du chiffrage de cette opération, c'est le fonctionnement même des syndicats qui serait remis en cause et le droit à toutes et tous les Essonniens et Essonniennes de bénéficier d'un lieu d'accueil et d'accompagnement adapté à leurs difficultés diverses.

L'intersyndicale reste mobilisée, solidaire et continuera ses actions dans l'attente d'avancées concrètes...

Le 3 avril 2017